l'agglo & vous

#10

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BRIVE

OCT 12 >DÉC 12

TOUS CONVIÉS AU DÉFI DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE PAGE 7

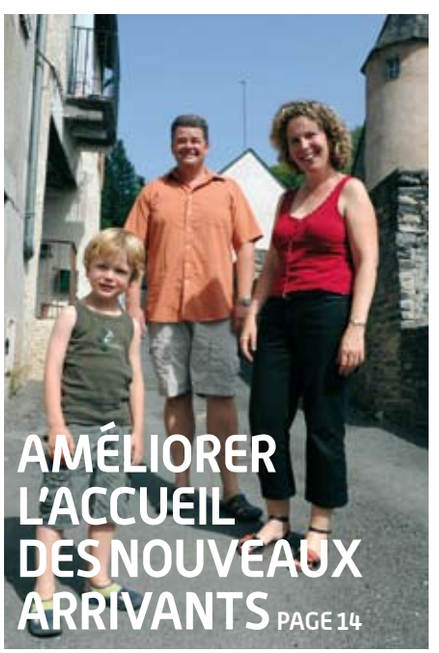

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS PAGE 14

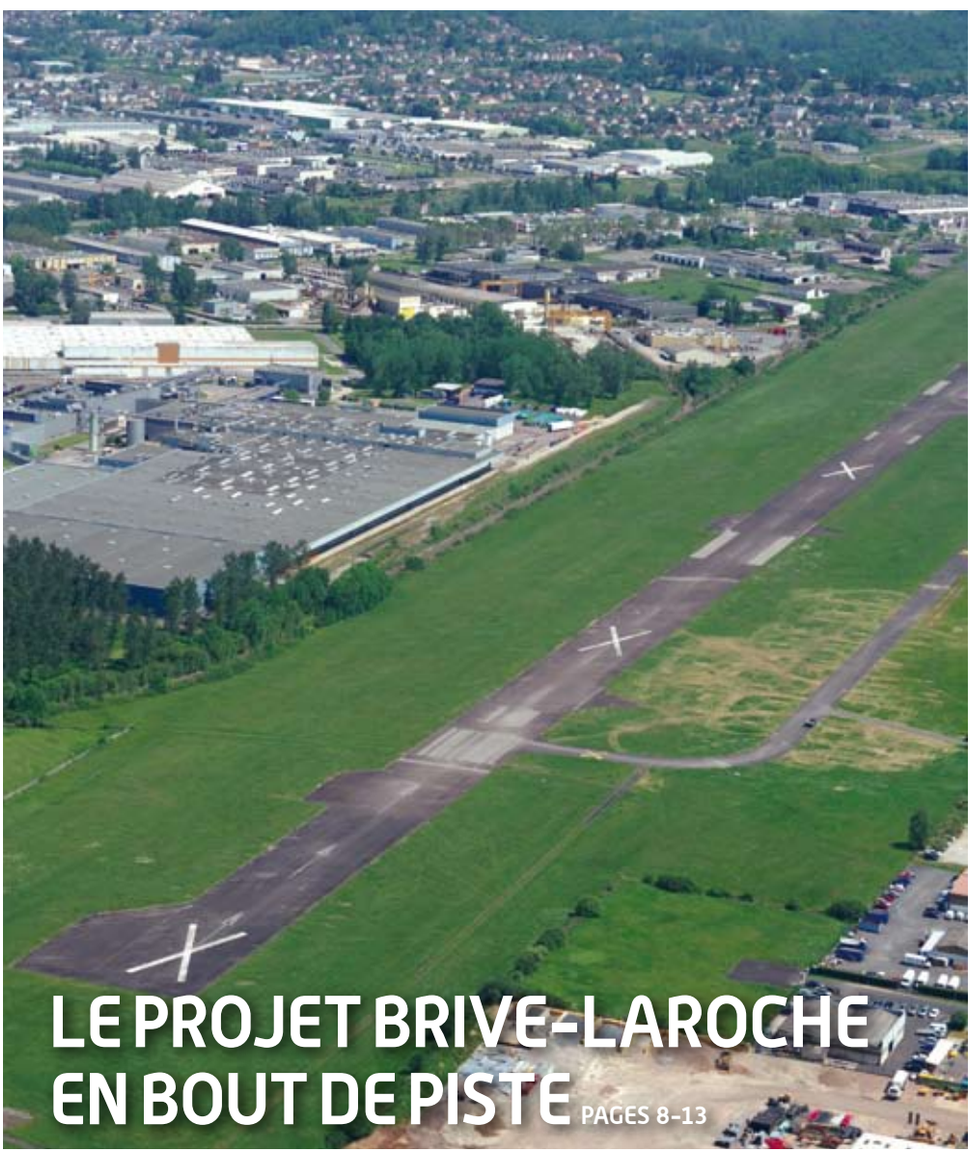

LE PROJET BRIVE-LAROCHE EN BOUT DE PISTE PAGES 8-13

En direct avec MARTINE AUDEBERT-POUGET, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'opération Ciné en plein air s'est déroulée du 22 juin au 1er septembre dernier. Organisée par l'Agglo de Brive et la Communauté de communes Vézère-Causse avec le soutien de l'Etat et du Département, elle a conquis 3 200 spectateurs, contre 2 500 en 2011. Les 13 films, projetés dans les communes à la nuit tombée et gratuitement, regroupaient tous les genres de cinéma dans la veine familiale. Le Ciné en plein air, qui réunit toutes les générations, est désormais bien intégré dans le calendrier des événements festifs qui se déroulent en été au cœur des communes. La suite page 6.

10 ANS AGGLO de Brive COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Dans ce numéro

Un dossier sur l'aménagement du site de Brive-Laroche : les intentions de la collectivité, la desserte, la gestion environnementale, la valorisation de l'entrée d'Agglo, l'implantation du CVA, etc., des éclairages sur les initiatives de l'Agglo en matière d'accueil, d'environnement, de développement économique, d'habitat…

PAGE 18

3 déchèteries pour les pros

QUOI DE NEUF PAGES 4-7

Une rubrique sur l'actualité de l'agglomération de Brive. Au fil des numéros, elle vous tiendra informés des nombreux projets qui prennent vie sur notre territoire et qui tissent ce lien communautaire : projets de développement économique, nouveautés en matière de haut débit, initiatives touristiques…

PAGE 19

Les jeunes de Tujac ont fait honneur au quartier

Une action destinée à faire découvrir à 34 jeunes de Tujac le fonctionnement des institutions de la République.

PAGES 20-23

Près de chez vous

Mise en valeur de la diversité de notre territoire et de ses forces vives avec la vie des 16 communes de l'agglomération, pour découvrir les initiatives menées près de chez vous.

PAGE 24

Un atout dans le jeu de(s) carte(s)

« *Ma mission consiste à recueillir un maximum de données pour les intégrer à une carte informatisée de l'Agglo.* »

l'agglo & vous **L'agglo & vous est édité par la Communauté d'agglomération de Brive**
9 avenue Léo Lagrange - BP 103 - 19 103 Brive CEDEX - Tél. : 05 55 74 10 00 - Fax : 05 55 74 99 29
Site internet : www.agglo-brive.fr – Directeur de publication : Jean-Luc Reviller• Rédacteur en chef : Valérie Chilard • Rédaction : Olivier Soulié (Brive Mag) et le service communication de l'Agglo• Secrétariat de rédaction et suivi de production : service communication• Photographies : mairies des 16 communes de l'Agglo, Olivier Soulié, services de l'Agglo, Alexis, Getty Images. Page 22-23 : Benoît Cambillard, Danica Bijeljac, Ronan Thenadey, Doumé • Création : ICOM, Réalisation et mise en page : Sophie Hochart • ISSN : 2108-3754 • Dépôt légal septembre 2012 • Tirage : 42 000 exemplaires • Document imprimé par Maugein Imprimeurs - Papier Condat Silk 115 g - PEFC/ 10-31-1508.
PEFC PROVENANT DE LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT
IMPRIM'VERT®

EDITO

DÉVELOPPER DURABLEMENT L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'accueil d'entreprises, les infrastructures de communication, mais aussi la vitalité culturelle, l'enseignement, les services aux familles, l'accès aux soins, la qualité des espaces publics, l'aménagement urbain constituent autant de domaines qui participent à l'attractivité d'un territoire.

Préparer l'Agglo de Brive à relever les défis de l'avenir, c'est notamment offrir à ses habitants une égalité d'accès à l'emploi, au logement, aux commerces, aux transports, c'est permettre aux jeunes de rester étudier à Brive, c'est proposer un dynamisme culturel et sportif... c'est également garantir la beauté des paysages, la qualité d'accueil pour les touristes, l'authenticité des produits du terroir ...

C'est aussi proposer des conditions d'accueil et d'installation optimales aux entreprises, garantir un environnement entrepreneurial stimulant, offrir des potentiels d'innovation, de recherche, d'expérimentations.

Plusieurs projets ou réflexions que mène actuellement l'Agglo concourent à construire une attractivité durable pour notre Agglo : aménagement orienté développement durable du site de Brive-Laroche, projet de pôle agro et soutien aux filières agro-alimentaires et agricoles, très haut débit pour les particuliers et les entreprises, développement d'une politique d'accueil....

Car l'intérêt que peuvent porter les entreprises à notre territoire dépend aussi de notre capacité à bâtir un cadre de vie riche et plaisant, à mettre en place des conditions de développement et d'épanouissement optimales pour leurs salariés : politique de déplacements, environnement, enseignement et accueil de la petite enfance, etc. Attractivité et développement durable constituent deux notions inhérentes à la vie et au dynamisme de notre territoire qu'il s'agit de penser ensemble.

Philippe Nauche, député de la Corrèze, président de la Communauté d'agglomération de Brive.

3 QUESTIONS À ... JEAN-PIERRE BERNARDIE

VICE-PRÉSIDENT DE L'AGGLO EN CHARGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DEPUIS 2009, JEAN-PIERRE BERNARDIE TRAVAILLE, AVEC LES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ, LES COMMUNES ET LES ENTREPRISES, AU DÉVELOPPEMENT DU HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT SUR L'AGGLO.

> DEPUIS VOTRE ARRIVÉE À LA VICE-PRÉSIDENCE EN 2009, QUELS SONT LES DOSSIERS LES PLUS SIGNIFICATIFS CONDUITS PAR L'AGGLO ?

JEAN-PIERRE BERNARDIE : « Je citerais en premier lieu la montée en débit internet : un déploiement de la fibre optique, initié dès 2010, vient d'aboutir au bénéfice de 1 600 foyers de Cosnac et Dampniat, et un projet équivalent est en cours à Saint-Viance. Les habitants concernés ont ainsi vu leur débit internet augmenter de façon spectaculaire et la plupart ont désormais accès aux offres Triple Play : internet, téléphonie, télévision. »

> COMMENT LA MONTÉE EN DÉBIT SUR L'AGGLO PEUT-ELLE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ?

J-P.B. : « Sans des débits élevés, difficile de convaincre les entreprises de s'installer ou de rester sur l'Agglo. La collectivité a notamment décidé, en mars dernier, de faciliter le raccordement au Très haut débit des entreprises présentes sur ses zones d'activités : l'Agglo et ses partenaires financent les frais de raccordement sur le réseau d'initiative publique Dorsal jusqu'en limite de parcelle. Et Axione, qui gère ce réseau, prend en charge les frais de raccordement interne. Trente-trois entreprises pourraient bientôt bénéficier de ce dispositif à Brive, Malemort, Ussac et Saint-Viance. En parallèle, une réflexion est en cours sur une labellisation « Très haut débit » de nos zones.»

> L'AGGLO EST-ELLE ENCORE UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ?

J-P.B. : « Elle l'est depuis les années 2000 et le développement exemplaire de Dorsal qui a permis à la plupart des habitants de bénéficier de débit à 2 mégas. Désormais, il ne faut pas se laisser distancer sur le Très haut débit (THD). Des progrès ont été réalisés, mais l'Agglo de Brive entend bien poursuivre ses efforts en matière de montée en débit au service des habitants et des entreprises. Dans le cadre du plan national THD, l'Etat a choisi Orange pour fibrer toutes les communes. Cela doit être fait avant fin 2018 pour Brive et avant fin 2020 pour les autres communes. Afin que la priorité soit l'intérêt public, l'Agglo souhaite que les premiers travaux concernent des zones mal desservies. Néanmoins, l'opérateur historique peut agir comme il l'entend. La solution pourrait être de légiférer pour obliger les opérateurs à utiliser les réseaux d'initiative publique, comme Dorsal, pour déployer leur offre de service.»

SUCCÈS POUR BRIVE PLAGE

BRIVE PLAGE N'A JAMAIS AUSSI BIEN MARCHÉ. LA 9E ÉDITION A SU RÉUNIR TOUS LES PUBLICS : DES FESTIVALIERS EN QUÊTE DE BONNE MUSIQUE, DES SPORTIFS ADEPTES DES SPORTS DE PLAGE, DES FAMILLES VENUES PROFITER DES JEUX POUR ENFANTS OU D'ANIMATIONS VARIÉES, ET AUSSI QUELQUES BONS VIVANTS VENUS ÉTANCHER LEUR SOIF DE CONVIVIALITÉ.

La 9e édition de Brive plage s'est déroulée du 20 juillet au 4 août. Destiné aux adeptes de musiques actuelles, aux familles et aux sportifs option tongs et esprit bon enfant, cet événement ne cesse de gagner en notoriété et en fréquentation.

Les trois premières soirées ont séduit 7 000 personnes grâce à des têtes d'affiche de niveau national et international : 1 500 pour Mani, Nadeah, Sly Johnson et Corneille, 2 500 pour Brigitte, Gérald de Palmas et Julien Doré, 3 000 pour Bernhoft, Irma et Charlie Winston. Ces trois soirées ont donné le « la » puisque, en deux semaines, la plage n'a pas désempli. Autres motifs de satisfaction : 1 500 participants au flash mob géant et autant de spectateurs pour le spectacle de Vincent Moscato. Côté bar et terrasse, « *nous avons fait + 10% de chiffre d'affaires* », a comptabilisé Stéphane Canarias, grâce à « *une fréquentation sans doute supérieure à l'an passé, une météo favorable et une zone de chalandise élargie* ». Une enquête a en effet montré que Brive plage avait attiré des visiteurs du Pays Basque au Berry en passant par Bordeaux et la Charente, lors des trois grandes soirées musicales.

Ajoutons les fidèles des animations et tournois sportifs de l'après-midi et les enfants toujours aussi nombreux aux espaces dédiés et le tableau est complet : « *L'esprit de Brive plage est de réunir tous les publics, et on y arrive. Désormais, on réfléchit aux améliorations possibles, comme valoriser la petite scène des apéros-concerts, agrandir la terrasse, doubler ou tripler les caisses pour la restauration, etc. Quoi qu'il en soit, il va falloir qu'on frappe fort en 2013, car ce sera la 10e édition !* »

L'Agglo de Brive a subventionné la 9e édition de Brive plage à hauteur de 90 000 €.

DES ENFANTS DE L'AGGLO CONVIÉS AU RUGBY À 7

Brive accueillait, du 11 au 13 juillet, les championnats du monde universitaire de rugby à 7. La compétition, ouverte gratuitement au public, réunissait près de 400 sportifs, filles et garçons, représentant une vingtaine de nations.
L'Agglo de Brive a pris en charge les frais de transports des centres de loisirs Cap Est, Cap Ouest, Rivet, Allassac, Cosnac, Malemort, Saint-Viance, Sainte-Féréole, Ussac et Varetz afin que plus de 250 enfants de l'Agglo puissent assister aux matchs du 13 juillet, jour de clôture de l'épreuve.

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR L'AVENUE POMPIDOU

Débutés le 21 mai dernier, les travaux de réhabilitation de l'avenue Pompidou seront terminés d'ici la fin de l'année. La partie effectuée par l'Agglo de Brive pour un montant de 760 000 euros est d'ores et déjà réalisée. Il s'agit de la restructuration des réseaux d'assainissement, du réseau d'eau potable et de la reprise des branchements plomb assurée par le délégataire SAUR. Actuellement, la Ville assure la dissimulation des réseaux électriques, du réseau téléphonique et de l'éclairage public, et mène la réfection de la voirie.

TERRITOIRES 19 SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE TERRITOIRES 19 A, DANS SES ATTRIBUTIONS, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU BASSIN DE BRIVE. LE LIEN AVEC L'AGGLO DE BRIVE, 2E PÔLE ÉCONOMIQUE DU LIMOUSIN, EST DONC ÉTROIT.

Depuis quelques mois, on ne parle plus de la Semabl mais de Territoires 19. Un changement de nom destiné à « *marquer l'ancrage corrézien* » comme l'explique Eric Delmas, responsable du pôle développement économique de la société d'économie mixte (SEM), avant de préciser que la structure « *de droit privé et qui bénéficie de capitaux publics à hauteur de 70%* » propose deux métiers : « *les aménagements et travaux et le développement économique* ».

Sur la conduite de travaux, Territoires 19 peut élaborer un programme, recruter des intervenants techniques (architecte, bureaux d'études, etc.), lancer des appels d'offres, procéder aux choix des entreprises et mener ou accompagner les travaux jusqu'à réception.

« *À titre d'exemple, nous allons débuter la construction, dans les prochaines semaines, du bâtiment du Centre de valorisation agro ressources (CVA) sur le site de Brive-Laroche. Ce sera d'ailleurs la première construction à la fois de la nouvelle zone et du projet agropole.* »

Un projet qui colle parfaitement avec le 2e métier proposé par Territoires 19 : le développement économique.

« *Nous commercialisons notamment les terrains des zones d'intérêt communautaire de l'Agglo, comme le Parc d'entreprises de Brive Ouest, le Fourneault, et d'autres encore* », explique Eric Delmas.

La société propose surtout une prise en charge globale des projets : recherche de solutions foncières et immobilières, études de faisabilité, d'implantation, de configuration et de mise en conformité du bâtiment, identification et mobilisation des aides, gestion du dossier administratif, chaque porteur se trouve accompagné à toutes les étapes de son projet. Des missions qu'elle réalise pour le compte de l'Agglo de Brive dans le cadre d'un marché de prestations de services.

« *Notre vocation est de trouver des solutions à toutes les problématiques d'une installation. Territoires 19 assume son rôle de facilitateur, en étroite collaboration avec les porteurs bien entendu, car l'écoute et la compréhension sont des critères déterminants pour la réussite de chacune des installations dont le territoire bénéficie.* »

UNE SEMAINE POUR « BOUGER AUTREMENT »

L'Agglo de Brive a participé à la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre.

De nombreuses actions invitaient à « bouger autrement ». La collectivité, avec son délégataire Veolia Transport Brive, proposait par exemple un pass à 1 euro la journée sur les réseaux de transports urbains « Libéo » et « Libéo à la demande ». Les écrans de bus affichaient un « quizz mobilité » et une charte des usagers réalisée par les centres socioculturels Raoul Dautry et Jacques Cartier. Cette charte de bonne conduite, distribuée dans les écoles de l'Agglo, fut au cœur du village de la mobilité installé place du Civoire mercredi 19 septembre. Jeunes et moins jeunes pouvaient la découvrir sur des affiches, des calendriers ou des magic-cubes, en présence des enfants qui l'ont conçue aux côtés d'un dessinateur professionnel.

Enfin, le dimanche 23 septembre, une randonnée vélo se déroulait sur la voie verte au départ du Prieur (Brive), avec une étape à Varetz et un pique-nique offert à Saint-Viance.

PLANET'KART ACCOMPAGNÉ DANS SON INSTALLATION

Parmi les installations facilitées par Territoires 19, on peut signaler celle de Planet'Kart, dans les anciens locaux de Socovin désormais propriété de l'Agglo. Planet'Kart propose de s'amuser sur une grande piste de karting intérieure de 200 m avec, pour spécificité, l'utilisation de karts électriques. « *Nous tenions à l'énergie électrique* », expliquent Nelly et Thomas Hamelin, les dirigeants de Planet'Kart. « *Pas de pollution, peu de bruit, le kart électrique permet de toucher un public plus large, notamment les familles* ».

Ouvert le 16 avril dernier, Planet'Kart a bénéficié d'un excellent bouche-à-oreille. Si tout se passe bien dans les mois et années à venir, le couple envisage même d'agrandir la piste.

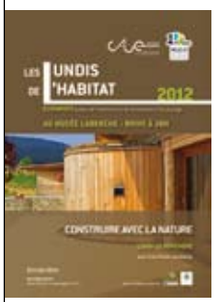

BRÈVE

CONSTRUIRE AVEC LA NATURE : ENTRE POÉSIE ET SCIENCE

Yves Perret, architecte à Saint-Etienne, sera l'invité du dernier « lundi de l'habitat » de l'année sur le thème « construire avec la nature ».
Précurseur et spécialiste en France de la construction écologique et des bâtiments bio-climatique, Yves Perret est passionné par la recherche de nouveaux matériaux durables. Il travaille depuis une trentaine d'années avec les biocomposites, avec toujours le souci à la fois de l'environnement et du confort des habitants, sans négliger les aspects économiques et les spécificités régionales.
Ces projets conçus comme « poétiques publics » témoignent d'une approche responsable de l'architecture à travers des applications et des techniques novatrices qui respectent et intègrent l'environnement.
Rendez-vous le lundi 12 novembre à 18 h au Musée Labenche
Entrée gratuite.

PERMANENCES OPAH BRIVE-VÉZÈRE

L'Agglo de Brive et la Communauté de communes Vézère-Causse ont mis en place une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur leurs territoires.
Cette opération permet aux propriétaires, occupants ou bailleurs, d'un logement de plus de 15 ans et sous certaines conditions, de bénéficier d'aides financières afin de réhabiliter leur bien.
Une permanence, sur rendez-vous, est assurée tous les jeudis à la Maison de l'habitat de l'Agglo de Brive.
Une permanence, sans rendez-vous, est également assurée tous les deuxièmes et quatrièmes mardis matin du mois à la mairie de Voutezac ; ainsi que le deuxième mardi après-midi du mois à la Communauté de communes Vézère-Causse (Larche).
Attention ! Dans tous les cas, le propriétaire ne doit jamais commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord de l'Agglo.

Renseignements :
Maison de l'habitat / Agglo de Brive
1, avenue Léo Lagrange - Brive
05 55 74 08 08
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

PLÉBISCITE POUR LE CINÉ EN PLEIN AIR !

L'OPÉRATION CINÉ EN PLEIN AIR A FAIT LE PLEIN CET ÉTÉ. LA FORMULE SÉDUIT DE PLUS EN PLUS ET SATISFAIT LES COMMUNES COMME LEURS HABITANTS.

Organisée par l'Agglo de Brive et la Communauté de communes Vézère-Causse avec le soutien de l'Etat et du Département, l'opération « Ciné en plein air » s'est déroulée entre le 22 juin et le 1er septembre. Le Centre culturel de Brive assurait l'ensemble des projections.

Les habitants des deux intercommunalités se sont régalés d'une vingtaine de projections gratuites en plein air, proposées dès la nuit tombée dans la plupart des communes. Les 13 films à l'affiche déclinaient quasiment tous les genres de cinéma susceptibles d'intéresser les familles. Ainsi, les spectateurs pouvaient découvrir le drame historique *Le discours d'un roi* avant de passer, quelques jours après, à une comédie comme *Les Tuche* ou à un film fantastique tel *Alice au pays des merveilles* revisité par Tim Burton. « *Bien souvent, les projections se déroulent dans le cadre d'une fête de village* », explique Martine Audebert-Pouget, vice-présidente de l'Agglo. « *L'opération Ciné en plein air est désormais bien intégrée à la vie locale. Et c'est toujours un vrai succès !* ».

Effectivement, les spectateurs se sont pressés aux projections. Cette année, les organisateurs estiment le nombre de spectateurs à 3 200, soit 700 de plus qu'en 2011 !

TOUS CONVIÉS AU DÉFI DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

RÉDUIRE LE MONTANT DE SES FACTURES ÉNERGÉTIQUES EN MÊME TEMPS QUE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, LE TOUT EN S'AMUSANT, C'EST LE PRINCIPE DU DÉFI « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE ». TOUS LES HABITANTS DU PAYS DE BRIVE PEUVENT PARTICIPER. N'HÉSITEZ PAS !

« *Nous souhaitons être dans l'action, dans une démarche volontaire, enthousiaste et conviviale* » indique Françoise Cayre, qui préside le Conseil de développement du Pays de Brive. Ce conseil de citoyens a souhaité convier les habitants du territoire à l'opération nationale « Familles à énergie positive ». Le but : agir tous ensemble de façon concrète, mesurable et ludique contre les émissions de gaz à effet de serre.

Là où le discours de Françoise Cayre peut faire mouche, c'est lorsqu'elle propose cette action non seulement pour réduire les émissions de GES mais surtout « *pour réduire nos factures de manière significative* ». Elle n'hésite pas à jouer franc jeu avec les participants potentiels que sont les particuliers, mais aussi les entreprises ou les collectivités. « *Le défi de Familles à énergie positive permet de fournir des solutions pour consommer moins d'énergie, le tout en s'amusant et sans changement véritable de confort de vie pour les participants bien entendu ! Il ne s'agit pas de contraindre, il s'agit d'inciter à faire au quotidien quelques petits gestes qui génèrent des économies. Je compte beaucoup sur les enfants pour être vigilants quant au comportement des parents.* », sourit Françoise Cayre. Le Pays de Brive va intégrer cette sympathique compétition nationale à l'occasion de sa 5e édition.

Les organisateurs de prioriterre – une ONG, Centre d'Information et de Conseil sur les consommations d'énergie, d'eau et plus largement des ressources naturelles – ont constaté que les participants des éditions précédentes avaient réduit leurs factures énergétiques de 200 euros en moyenne. Et, rien que l'an dernier, quelque 6 millions de kWh ont été économisés.

CONSTITUEZ VOTRE ÉQUIPE !

Le principe du défi « Familles à énergie positive » est simple : des équipes de plusieurs familles œuvrent ensemble pour relever le défi des économies d'énergie (chauffage, eau chaude, équipement domestique) au sein du foyer. Entreprises et collectivités peuvent également participer.
Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le concours.
Le concours, initiative du Conseil de développement du Pays de Brive épaulé par l'Agglo à travers son Espace Info Energie et soutenu par l'ADEME et la Région Limousin, se déroulera du 1er décembre 2012 au 31 mars 2013. Sur le Pays de Brive, on espère voir la participation d'un maximum d'équipes de 5 à 7 familles.

Préinscriptions dès à présent et détails sur le déroulé du défi sur le site http://pays-de-brive.familles-a-energie-positive.fr.

Renseignements auprès de Jean-Paul Fialip de l'Espace Info Energie au 05 55 74 93 06.
Tous les participants se retrouveront lors de l'événement de lancement qui se déroulera le 17 novembre à 10h à la CCI de la Corrèze à Brive.

INITIER UNE ACTION CONCRÈTE

Le Conseil de développement du Pays de Brive, institué en septembre 2003, compte environ 70 membres de l'Agglo de Brive et des communautés de communes Portes du Causse et Vézère-Causse. Leur mission : faire remonter la vision de la société civile sur une thématique particulière afin d'aiguiller les élus. Cet organe de réflexion, de préconisation et d'aide à la décision se concentre sur les thématiques de l'économie, des services à la personne et du développement durable. « *Nous avons, par exemple, été consultés sur le Plan de déplacements urbains et l'Agenda 21* », liste la présidente Françoise Cayre. « *Avec Familles à énergie positive, nous ne nous contentons plus du rôle, certes important, de conseil consultatif, nous initions une action concrète.* »

L'AGGLO DÉCRYPTE

UN PROJET TAILLÉ DANS LAROCHE

L'ancien aérodrome de Brive-Laroche va devenir une zone d'activités. Sur la base d'une étude d'insertion urbaine, une réflexion sur le devenir de cet espace est menée par l'Agglo de Brive, en bonne intelligence avec la Communauté de communes Vézère-Causse et les partenaires institutionnels et économiques.

Condition *sine qua non* pour un développement harmonieux de la zone, la pacification des flux routiers impliquera la création de voies nouvelles et l'amélioration de celles existantes.

Outre le Centre de valorisation agro-ressources, première pierre du projet agropole, que nous présentons dans ce dossier, la zone devrait regrouper des entreprises, des commerces, de l'habitat, une halte ferroviaire, un axe paysager, etc.

LE PROJET DE BRIVE-LAROCHE EN BOUT DE PISTE

SUR LA BASE DES CONCLUSIONS D'UNE ÉTUDE D'INSERTION URBAINE, LES ÉLUS DE L'AGGLO ONT AFFINÉ LEURS INTENTIONS SUR LE DEVENIR DES TERRAINS DE BRIVE-LAROCHE. UN PROJET, ENCORE SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER, A ÉTÉ VALIDÉ EN JUIN DERNIER. LE DÉFI : CRÉER UN LIEU DE VIE ATTRACTIF POUR LES ENTREPRISES, LES COMMERCES ET LES HABITANTS.

L'aménagement de la zone de Brive-Laroche constitue une opportunité rare pour le territoire. Il s'appuiera sur une connaissance précise du site, de ses contraintes et de ses atouts. Les conclusions d'une étude d'insertion urbaine permettent d'y voir plus clair.

Dans un premier temps, l'aménagement a été considéré au regard de 4 questionnements :

- Comment anticiper les mutations économiques et urbaines à moyen et long terme ?
- Le secteur de Brive-Laroche, une clef pour résoudre la problématique de la saturation des flux routiers du secteur ouest ?
- Comment mettre en œuvre les principes du développement durable dans un site qui en est, *a priori*, l'antithèse ?
- Comment éviter la banalisation d'un site qui forme une respiration et une ouverture sur le paysage dans le « magma » des activités ?

Fort de l'identification de ces 4 enjeux, le cabinet d'études « Sycomore urbanisme et paysage » a proposé six scénarios en octobre 2011. Le scénario de référence, né de la synthèse des atouts ou des impossibilités des différentes propositions, a été choisi fin 2011.

IMAGINER L'ÉQUILIBRE ENTRE TOUTES LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

Le projet, validé le 7 juin dernier, **est construit autour de 9 axes stratégiques** et permet de faire la synthèse des enjeux environnementaux, urbains et paysagers, économiques et de desserte :

- Concilier la nécessité d'une réponse à des besoins immédiats et **l'optimisation du potentiel économique** et urbain du site à long terme.
- **Renforcer les infrastructures de voirie** publique pour répondre aux dysfonctionnements actuels et aux perspectives de développement du site.
- Valoriser **la présence des infrastructures ferroviaires** sur le plan économique et urbain pour construire dans la durée une alternative à la voiture.
- Fabriquer **un quartier mixte** à vocation économique et urbain.
- Aller vers **une gestion mutualisée** des ressources et des services (énergie, déplacements, déchets, eaux, entretien des espaces).

SOUHAITS DES ÉLUS

1 – Que la zone favorise l'emploi en apparaissant comme attractive pour les entreprises.

2 – Que la zone améliore les flux de circulation sur la partie ouest de l'Agglo.

3 – Que la zone soit une vitrine du secteur Recherche et développement, notamment dans le secteur agricole et agroalimentaire au travers du projet agropole.

• Pérenniser et conforter **une continuité verte et bleue** entre les coteaux sud et la Vézère en préservant un axe paysager central.
• Créer **une zone exemplaire** qui marquera l'entrée d'agglomération ouest de Brive.
• Faire de Brive-Laroche **un lieu de vie et de services** ouvert sur les espaces économiques et l'environnement urbain.
• Penser **simultanément** offre économique et offre d'habitat.

La réussite du dossier Brive-Laroche passera par la prise en considération de l'ensemble de ces axes à chacune des étapes de la mise en œuvre de ce projet ambitieux au service du territoire, de son économie et de sa population.

VERS UN SITE À VOCATION MULTIPLE

Même si la réflexion se poursuit et que la concertation va permettre d'affiner le projet, on peut d'ores et déjà imaginer ce que sera Brive-Laroche dans quelques années.

Avec pour élément majeur un axe vert traversant le site du nord au sud comme un rappel de l'ancienne piste d'atterrissage, Brive-Laroche devrait voir différents secteurs dédiés :
- **Sur la moitié nord,** la ZAE de la Galive pourrait être agrandie pour accueillir des activités industrielles et logistiques. De l'autre côté de l'actuelle piste, priorité sera donnée aux entreprises intéressées par la desserte ferroviaire.

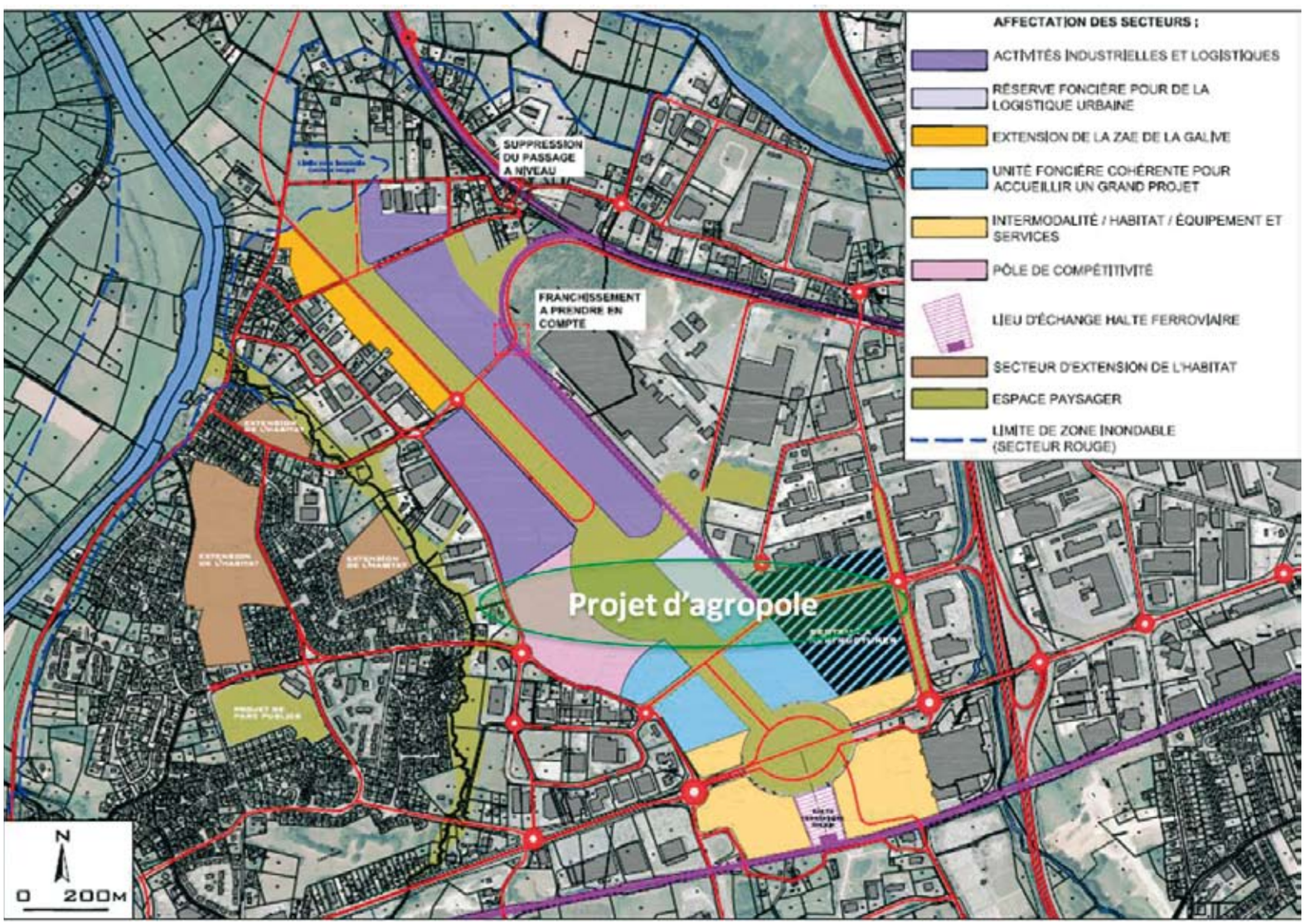
AFFECTATION DES SECTEURS :
ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET LOGISTIQUES
RÉSERVE FONCIÈRE POUR DE LA LOGISTIQUE URBAINE
EXTENSION DE LA ZAE DE LA GALIVE
UNITÉ FONCIÈRE COHÉRENTE POUR ACCUEILLIR UN GRAND PROJET
INTERMODALITÉ / HABITAT / ÉQUIPEMENT ET SERVICES
PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ
LIEU D'ÉCHANGE HALTE FERROVIAIRE
SECTEUR D'EXTENSION DE L'HABITAT
ESPACE PAYSAGER
LIMITE DE ZONE INONDABLE (SECTEUR ROUGE)
SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU
FRANCHISSEMENT A PRENDRE EN COMPTE
Projet d'agropole
N
0 200M

- **La partie centrale,** autour de l'actuelle tour de contrôle, serait dédiée à un pôle de compétitivité rassemblant des activités d'ingénierie, de recherche et développement, et de production à haute valeur ajoutée en lien avec la pépinière et, notamment, le projet d'agropole.
- **Entre le secteur pôle de compétitivité et la RD 1089,** Brive-Laroche accueillerait une activité capable d'accroître l'attractivité de la zone au-delà du bassin de Brive.
- **La partie sud,** de part et d'autre de la RD 1089, regrouperait sur un espace de convivialité des activités commerciales - non concurrentielles avec celles du centre-ville - un relais de transports urbains et un programme d'habitat.

APAISER LES FLUX

La problématique des accès, cruciale, reste au cœur des réflexions. C'est pourquoi l'étude pointe la nécessité de créer un accès nord pour les échanges avec l'A20 et l'A89, cet accès permettant en outre d'alléger les flux sur la RD 1089.

Un autre accès à la zone devrait voir le jour à l'est, via l'avenue du Teinchurier, toujours au bénéfice de la RD 1089 dans la partie sud du site. Les maillages intra et inter-zone seraient renforcés principalement grâce à l'amélioration des cheminements existants et, à la marge, par la création de nouvelles voies.

En parallèle, la présence d'un pôle d'échanges, avec une halte ferroviaire, de nouveaux arrêts de bus, un parking relais pour favoriser le passage du véhicule personnel aux transports en commun, et, par ailleurs, un maillage de pistes cyclables et de cheminements piétons inciteront à utiliser des modes de déplacements alternatifs.

PÔLE D'ÉCHANGES AVEC UNE HALTE FERROVIÈRE, ARRÊTS DE BUS ET UN PARKING RELAIS.

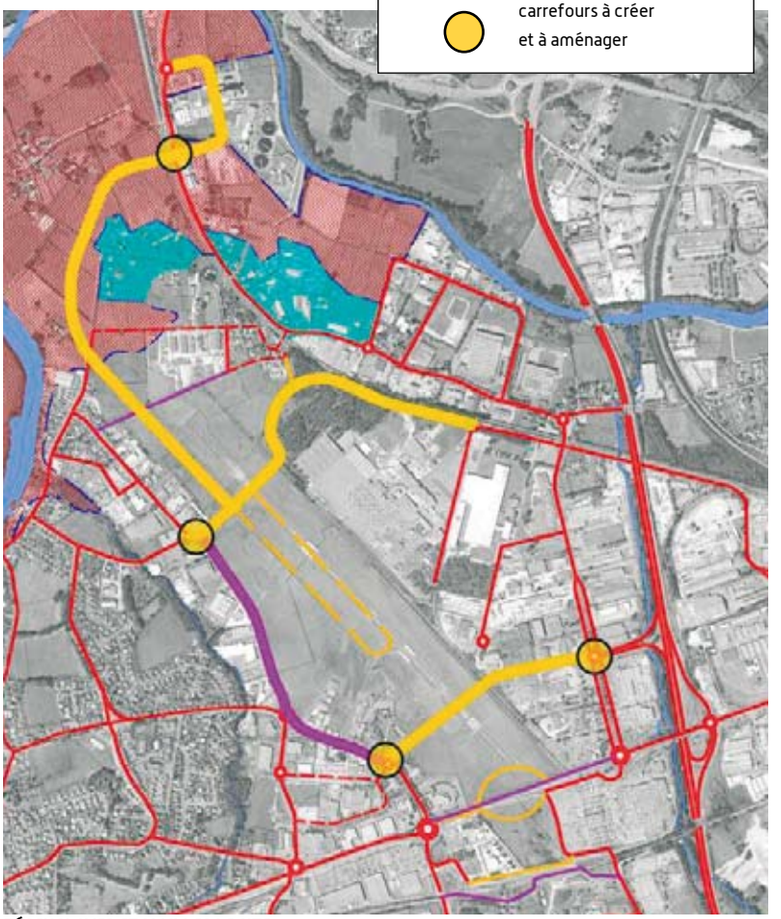

DÉSENCLAVER ET MAILLER LE SITE

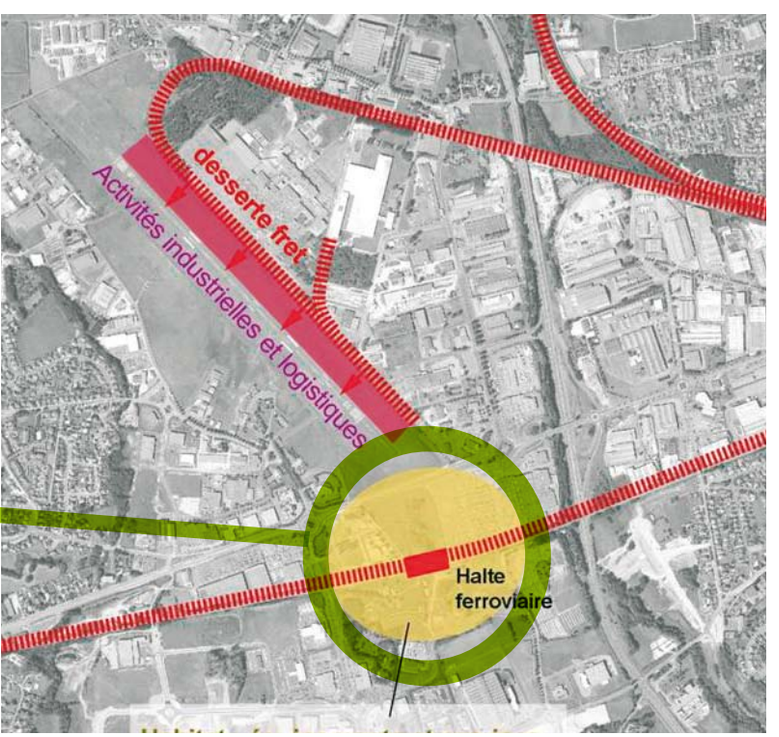

S'APPUYER SUR UN ACCÈS FERROVIAIRE PRIVILÉGIÉ

SOUTENIR UN MODE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

L'environnement peut être au cœur de l'aménagement d'une zone comme celle de Brive-Laroche. Le projet est, en effet, conçu dans une logique d'écosystème urbain. Cette volonté de construire le site avec, en fil rouge, la question du respect de l'environnement passera par une gestion optimisée et respectueuse de l'eau et des sols, une volonté d'augmenter la biodiversité lors des plantations, la diversification des modes de transports et de déplacement, le développement des énergies renouvelables avec une zone à orientation HQE, une mixité fonctionnelle tant sur le plan des emplois qui devront valoriser les synergies inter-entreprises que sur le lien habitat/activités.

L'Agglo a également initié la mise en place d'un Cahier de prescriptions architecturales urbaines, environnementales et paysagères. Concrètement, cela signifie que l'aménagement réalisé sur un terrain acheté sur la zone d'aménagement concertée devra respecter des critères garantissant un développement harmonieux de l'ensemble de la zone (matériaux utilisés, orientations des bâtiments, etc.) et le respect de l'environnement.

Les aménagements se feront dans le cadre d'une charte chantier propre, dans le respect des préconisations du Plan local d'urbanisme (PLU) et du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

LA PERTINENCE DE LA CRÉATION D'UNE ZAC

Le choix d'aménager la zone à travers la procédure de ZAC (Zone d'aménagement concerté) va permettre à l'ensemble des acteurs - collectivités, riverains professionnels et particuliers, aménageurs privés le cas échéant - de partager leurs points de vue dans le cadre d'une concertation.

La ZAC permet également une maîtrise du foncier et une urbanisation cohérente puisque répondant aux préconisations du Plan local d'urbanisme et du Schéma de cohérence territoriale.

Pour l'heure, la réflexion porte sur le périmètre de la future ZAC. L'étude d'insertion urbaine préconise un périmètre de 90 hectares. Il servira de base de discussions dans le cadre d'une concertation avec l'ensemble des protagonistes à travers notamment une exposition et une réunion publique. Un recueil de concertation sera à disposition du public au siège de l'Agglo. En outre, des échanges sont en cours entre les élus et techniciens et les professionnels concernés par la future ZAC dont le périmètre devrait être arrêté d'ici un an.

MODIFIER LA PERCEPTION D'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION AVEC UNE FAÇADE EXEMPLAIRE

Le site de Brive-Laroche est une entrée de ville et d'agglomération. Les aménagements urbanistiques et paysagers seront donc conçus au regard de cette opportunité. L'étude d'insertion urbaine préconise de matérialiser l'entrée d'agglomération en créant un événement visuel.

Ainsi, de part et d'autre de la RD 1089, on trouvera une grande forme urbaine cohérente avec :

Côté sud : l'esplanade urbaine menant au relais de transports urbains. L'espace végétal devrait être traité avec des plantations de graminées qui n'auront pas qu'un rôle esthétique mais qui participeront aussi à la gestion des eaux pluviales. L'esplanade sera conçue comme un espace de convivialité.

Côté nord : un axe vert central de 2 km, avec de grands arbres, constituera un véritable événement visuel et repoussera les bâtiments d'entreprises ou de commerces à l'arrière-plan.

Un franchissement sécurisé destiné aux modes de transports doux reliera les deux rives de la RD 1089.

INSTALLATION DU CENTRE DE VALORISATION AGRO-RESSOURCES À BRIVE-LAROCHE

LA VOLONTÉ DE VALORISER CE QUI NE L'EST PAS

LE CENTRE DE VALORISATION AGRO-RESSOURCES (CVA), ACTUELLEMENT ACCUEILLI PAR L'IUT DU LIMOUSIN, À LIMOGES, INTÈGRERA EN 2013 DES LOCAUX DÉDIÉS SUR LE SITE DE BRIVE-LAROCHE. IL PROPOSE DES SOLUTIONS INNOVANTES AUX ENTREPRISES POUR VALORISER DIVERS COMPOSÉS ISSUS DU VÉGÉTAL.

En activité depuis 2011, le CVA est hébergé au sein du département Génie Biologique de l'IUT du Limousin et adossé à un laboratoire universitaire de Limoges. Le CVA est une structure de transferts de technologies. « *L'une de nos principales activités concerne la mise en place de technologies vertes qui permettent de valoriser des agro-ressources végétales issues de la première transformation des productions agricoles (fruits, légumes…) de grande qualité du Limousin. En effet, ces coproduits constituent de véritables gisements de molécules présentant un intérêt biologique, très souvent peu ou pas exploités.* », explique le professeur Philippe Bressollier, responsable de la mise en place du CVA. « *Nous consultons les entreprises et réfléchissons ensemble pour développer des méthodologies propres bien adaptées à la valorisation de coproduits.* »

Afin d'illustrer son propos, Philippe Bressollier prend un exemple concret : « *La transformation de la pomme, pour la fabrication de compotes, de jus, engendre la production d'épluchures, de pépins, principalement orientés vers le compostage. Nous concevons actuellement une méthode de bio-extraction de constituants de ce co-produit, dont certains possèdent des activités antioxydante, anti-microbienne, anti-inflammatoire…remarquables, intéressant les secteurs de la cosmétique et de l'alimentation santé.* »

Privilégiant les bioprocédés d'extraction et la chimie verte, le CVA va devenir le premier élément concret du projet d'agropole mené par l'Agglo avec ses partenaires du monde agricole et agro-alimentaire. Il va, en effet, s'installer sur le site de Brive-Laroche au 1er semestre 2013. « *Ce nouveau bâtiment de 400 m², doté d'équipements scientifiques et surtout d'un espace atelier pilote dont nous ne disposons pas aujourd'hui au sein de l'IUT du Limousin, va permettre à notre activité de monter en puissance.* » se réjouit déjà Philippe Bressollier.

« *Rejoindre le bassin de Brive, très dynamique en terme d'activités agricoles, agro-alimentaires et cosmétique, va nous aider à créer du lien entre les producteurs, les transformateurs et les formulateurs, au bénéfice de tous.* »

À SAVOIR

Le CVA compte un responsable, deux ingénieurs et une technicienne supérieure. Cinq nouveaux contrats sont en passe d'être signés. Il faut y associer le personnel du laboratoire d'adossement, le LCSN - Université de Limoges, soit 31 enseignants-chercheurs et 9 ingénieurs et techniciens.

LA FILIÈRE BOIS

Le CVA prospecte également la filière bois : « *Nous souhaitons à moyen terme apporter une contribution forte à la conception de nouveaux procédés de valorisation non énergétique de coproduits issus de la transformation du bois, telles que les écorces ou les sciures.* »

CRÉER DU LIEN ENTRE ÉTUDIANTS, CHERCHEURS ET ENTREPRISES

En associant, à chacun de ses projets, des étudiants en formations professionnalisantes, des enseignants-chercheurs et des entrepreneurs, le CVA crée les conditions d'un échange fructueux où chacun doit trouver son intérêt. « *Nous sommes avant tout une structure de terrain* » insiste le responsable. « *Se rendre au cœur des entreprises, dialoguer et échanger avec les professionnels est la seule façon d'identifier correctement les problématiques et de proposer des solutions technologiques adaptées à leurs besoins.* »

REPÈRES

LE CVA SOUHAITE OBTENIR LE LABEL « CENTRE DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES » QUI, AU-DELÀ DE LA RECONNAISSANCE DU SAVOIR-FAIRE DE LA STRUCTURE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, PERMETTRAIT D'ACCÉDER À DES SUBVENTIONS SPÉCIFIQUES DE L'ETAT POUR LE FINANCEMENT DE PERSONNELS ET DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS.

UNE ENQUÊTE **POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL** DES NOUVEAUX ARRIVANTS

LES NOUVEAUX ARRIVANTS SONT INVITÉS À RÉPONDRE À UN QUESTIONNAIRE. AFIN DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DE CES NOUVELLES POPULATIONS, L'AGGLO SOUHAITE RECUEILLIR LEUR OPINION SUR DIVERS POINTS EN RELATION AVEC L'ACCUEIL.

Qui sont les nouveaux arrivants sur le territoire et quelles sont les forces et les faiblesses de l'accueil sur l'Agglo ? Un questionnaire, disponible jusqu'au 9 novembre dans les mairies, à l'Agglo de Brive et sur le site internet agglo-brive.fr, devrait permettre d'obtenir des réponses à ces questions.

Élaboré par Mathilde Rolandeau, en charge de la création de la future Politique locale d'accueil (PLA) de l'Agglo, le questionnaire est destiné à tous les « nouveaux arrivants », c'est-à-dire les personnes qui se sont installées dans l'une des 16 communes de l'Agglo lors des 5 dernières années.

« *Nous travaillons déjà sur des données existantes, comme celles fournies par l'INSEE. Mais la participation des nouveaux arrivants est essentielle : elle va permettre d'identifier à la fois les besoins, les éventuelles difficultés rencontrées lors de l'arrivée sur le territoire et aussi ce qui a bien fonctionné, tout ce que les statistiques n'arrivent pas à sonder car cela dépend de l'expérience de chacun.* » explique Mathilde. « *Tous ces points de vue seront des éléments précieux pour la future PLA de l'Agglo, une porte d'entrée que nous voulons utile et efficace pour ceux qui désirent s'installer chez nous.* »

Les 7 pages du questionnaire abordent diverses thématiques : le choix de la commune d'installation, la raison de l'installation sur l'Agglo (familiale, professionnelle, personnelle) ou encore le parcours d'installation (recherche d'emploi, de logement, accès aux services, etc.).

La participation d'un maximum de nouveaux arrivants est souhaitée afin d'améliorer la qualité d'accueil sur l'Agglo de Brive, notamment dans le cadre des futures actions d'accueil en cours de définition et dont certaines devraient être opérationnelles dès 2013.

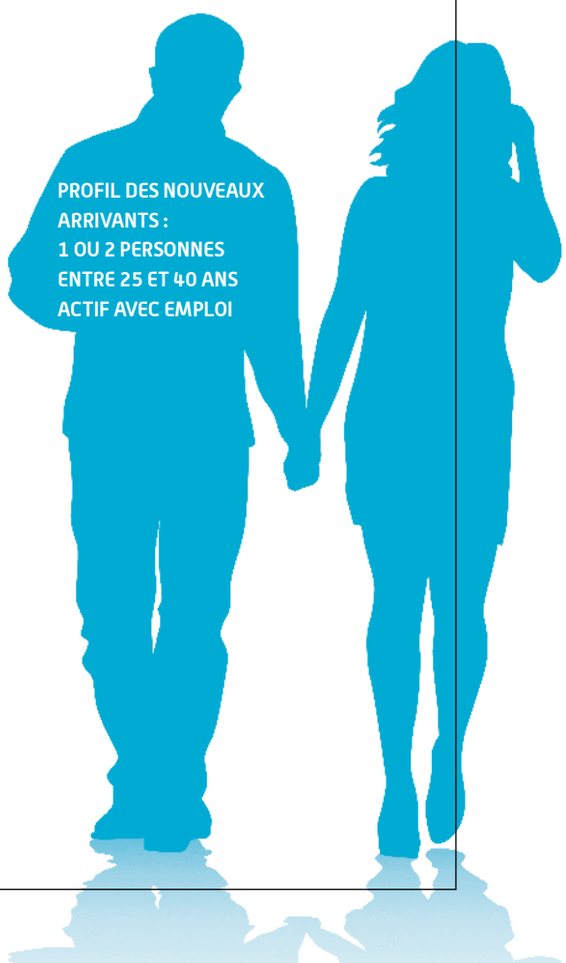

DES DONNÉES SUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Un travail de l'Agglo de Brive sur les données d'une enquête menée par l'INSEE permet d'en savoir plus sur les nouveaux habitants, c'est-à-dire, selon la définition voulue par l'Agglo, les personnes installées depuis moins de 5 ans sur l'une des 16 communes du territoire, en provenance d'une autre région que le Limousin.

Publiés en 2011, les résultats de l'INSEE se basent sur les réponses fournies par un panel de 24 610 personnes enquêtées parmi les 80 034 habitants de l'Agglo. Un peu plus de 10% des interrogés (2 589 individus représentant 1 303 ménages) sont des nouveaux arrivants au sens où l'entend l'Agglo.

Généralement âgés de 25 à 40 ans (52%), ils viennent essentiellement d'Aquitaine (19%), du Midi-Pyrénées (17%) et d'Île-de-France (16%).

Majoritairement locataires (55% contre 28% de propriétaires), les 3/4 des nouveaux arrivants ont une activité professionnelle, dans des catégories socioprofessionnelles variées : 15% de cadres et professions intellectuelles supérieures, 18% d'employés, 18% d'ouvriers, 20% de professions intermédiaires (contremaîtres, instituteurs, infirmières, assistantes sociales, etc.). Néanmoins, le taux de cadre reste trois fois plus élevé chez les nouveaux habitants par rapport à la globalité de la population de l'Agglo.

À noter que le taux de chômage des conjoints des arrivants est plus élevé. Il atteint 13% contre 5% de taux de chômage constaté sur l'Agglo.

LOCALISATION DES EMMÉNAGÉS RÉCENTS (< 5 ANS) DE L'AGGLO

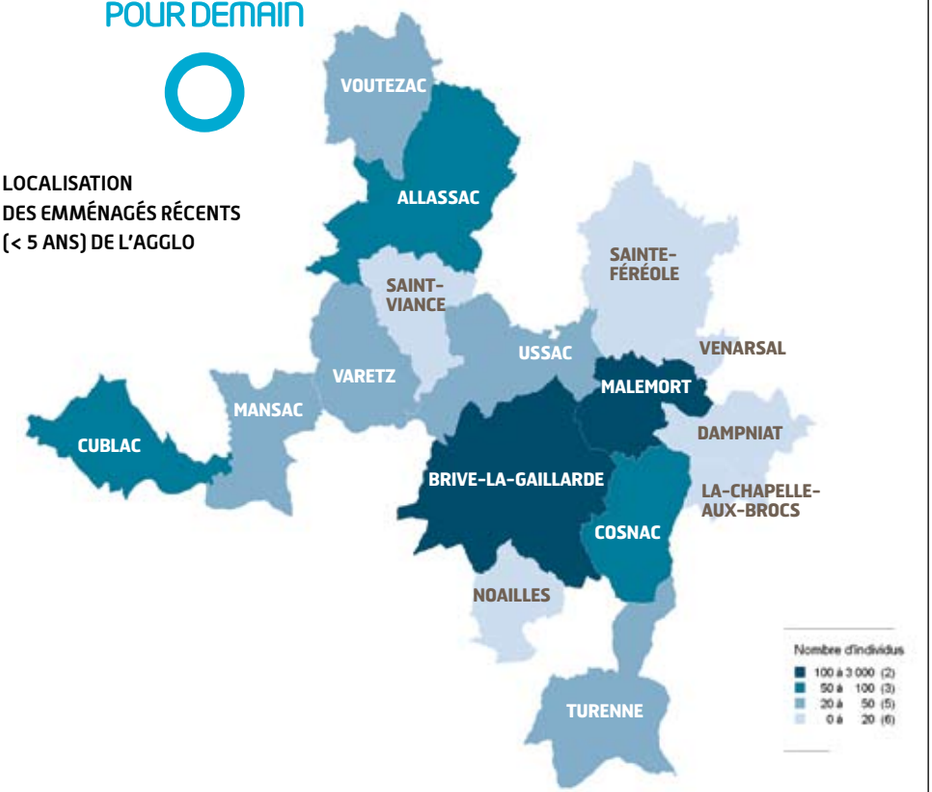

RÉPARTITION DES HABITANTS DE L'AGGLO PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

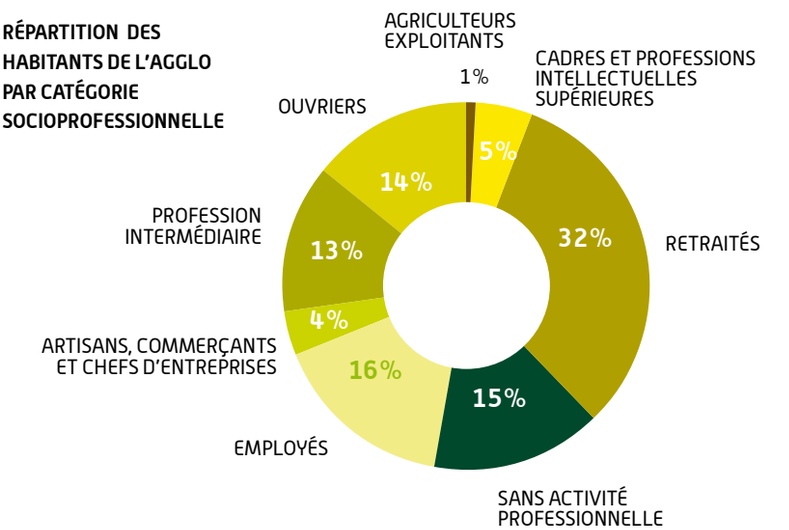

RÉPARTITION DES NOUVEAUX ARRIVANTS (MOINS DE 5 ANS) PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

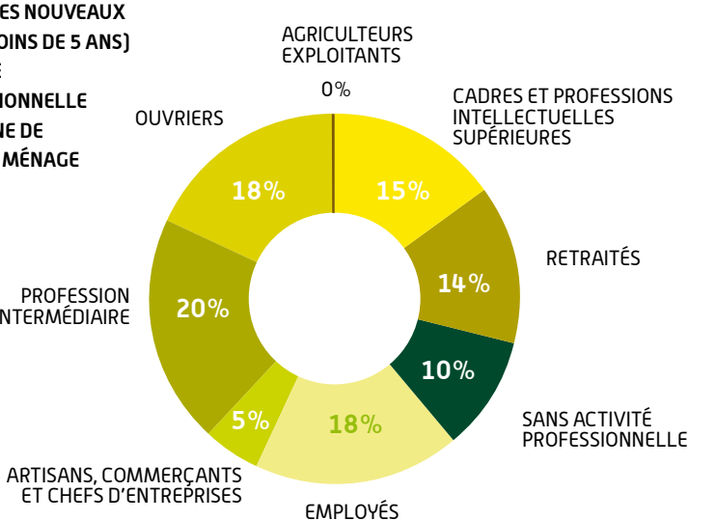

Source : INSEE «migration résidentielle» oct. 2011

« NOUS AVONS GAGNÉ EN QUALITÉ DE VIE »

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS KARINE ET XAVIER

LA RÉSIDENCE SECONDAIRE ALLASSACOISE DE KARINE ET XAVIER EST DEVENUE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE LE 1ER JUILLET DERNIER. CES NOUVEAUX ARRIVANTS COMPTENT BIEN TROUVER LEUR PLACE DANS LEUR NOUVEL ENVIRONNEMENT.

Karine et Xavier vivaient en région parisienne. La quarantaine approchante, le couple a souhaité changer de vie. « *Il faut sans doute un peu de courage pour agir ainsi. Mais il faut surtout un choc qui aide à franchir le cap.* » Pour eux, ce fut une rupture de contrat pour Karine qui a coïncidé avec une possibilité de télé-travail offerte à Xavier, cadre dans l'industrie.

Depuis le 1er juillet dernier, ils sont Allassacois. Les parents du jeune William, élève de la maternelle de la commune, venaient tout de même très régulièrement à Allassac : « *entre 10 et 12 fois par an* ». Puis ils ont fait de leur résidence secondaire, acquise début 2011, leur résidence principale. « *Avant d'acheter à Allassac, nous avions une résidence secondaire dans le Lot. Mais nous passions finalement plus de temps dans le sud de la Corrèze. L'envie d'acheter une maison à Allassac a donc fini par s'imposer, d'autant plus que nous nous rapprochions de l'autoroute et réduisions donc notre temps de trajet entre Paris et la Corrèze.* »

Dès l'acquisition de la maison du milieu du 19e siècle en plein cœur de la commune, Karine et Xavier espéraient s'y installer un jour. « *Ici, nous apprécions le côté terroir et nature. Il s'agit d'un territoire préservé, tel un trésor avec des surprises à chaque pas. Les villages sont magnifiques et les animations plaisantes, comme la Foire du Livre de Brive, le salon de l'élevage, les marchés festifs, etc. Nul besoin d'expliquer à quel point nous avons gagné en qualité de vie. C'est considérable !* », explique Xavier.

La suite ? « *Nous nous laissons une année pour voir si nous arriverons à trouver notre place, tant sur le plan professionnel que social. On sait déjà qu'on fera tout pour y parvenir !* »

ACCOMPAGNÉS PAR LE PLA VÉZÈRE-AUVÉZÈRE

« *Il y a 3 ans, je suis allée sur le site internet de la Région Limousin* », explique Karine. « *Je suis tombée sur les coordonnées du Pôle local d'accueil (PLA) du pays Vézère-Auvézère. La région Midi-Pyrénées, où se situait notre résidence secondaire d'alors, ne proposait pas un tel service d'accueil de nouveaux habitants. Le fait que le Limousin possède un PLA fut une des raisons qui nous a convaincus d'acheter dans le sud de la Corrèze.* »

Le couple a donc opté pour Allassac. Cette commune n'est pas sur le pays Vézère-Auvézère. Pourtant, Nadège Jayout, l'animatrice du PLA que le couple avait contactée avant de choisir d'acheter à Allassac, n'a pas cessé de soutenir Karine et Xavier dans leur volonté de s'installer à Allassac.

« *Elle a toujours été notre relais privilégié dans nos démarches. En Corrèze, on sent une vraie solidarité. Même chez les élus qui nous apparaissent comme exceptionnellement disponibles comparé à ce qu'on pouvait constater en région parisienne.* »

LA QUESTION CRUCIALE **DE L'EMPLOI**

PARMI LES SOUHAITS LES PLUS CHERS DE KARINE ET XAVIER, CELUI DE TROUVER DES EMPLOIS À LEUR CONVENANCE EST EN TÊTE DE LISTE.

Le couple le reconnaît volontiers : sans la possibilité, pour Xavier, de conserver son activité salariée, s'installer en Corrèze n'aurait pas été possible. Ce cadre au sein d'un grand groupe industriel travaille régulièrement de son domicile. Néanmoins, il compte bien faire valoir ses compétences et son expérience auprès d'entreprises locales. Pas si évident pour qui découvre un territoire : « *Les nouveaux arrivants souhaitant créer ou reprendre une activité trouvent sans problème des soutiens et conseils auprès d'associations ou d'institutions. Mais, pour les salariés, il y a un vrai manque. Rien que s'informer sur les grandes entreprises de la région et leur éventuel dynamisme économique est une difficulté. J'entreprends donc ce travail seul afin de cibler l'envoi de mes CV.* »

Le souhait de Xavier pour les futurs nouveaux arrivants : « *que les salariés puissent rencontrer des représentants d'entreprises, par exemple dans le cadre d'une journée dédiée de type forum* ».

Pour Karine, la problématique est différente. Elle souhaite créer une activité. Son français parfait, sans le moindre accent, ne trahit nullement ses origines australiennes. L'anglais est sa langue maternelle. L'ancienne juriste d'entreprises mène donc une réflexion sur la manière de faire bénéficier enfants et adultes de sa connaissance de la langue de Shakespeare, mais aussi les anglophones de sa parfaite maîtrise du français : « *Au-delà de la forme juridique de ma future activité, je réfléchis aux entrées possibles pour exercer. Je pense par exemple aux centres de loisirs et à la CCI.* » So, wait and see…

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS DES NOUVEAUX ARRIVANTS SALARIÉS INSTALLÉS DEPUIS MOINS DE 5 ANS SUR L'AGGLO

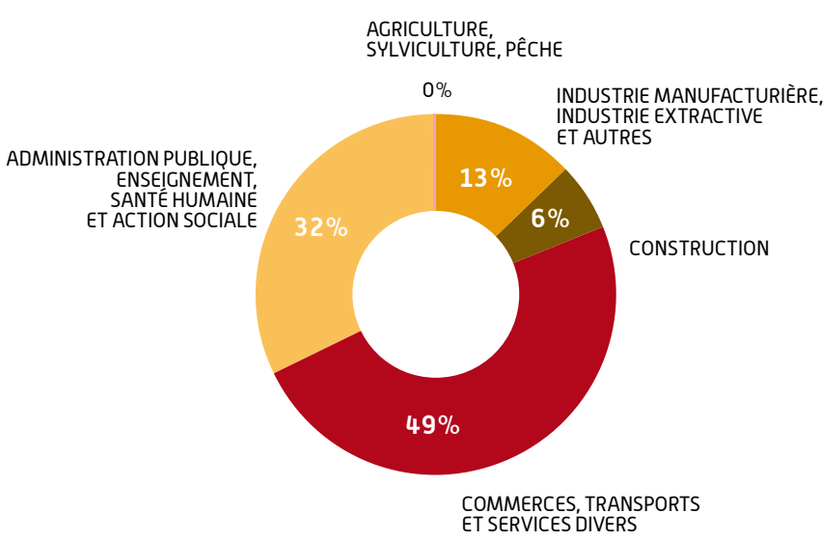

Source : INSEE «migration résidentielle» oct. 2011

UN SÉMINAIRE APPRÉCIÉ

Karine et Xavier ont participé à un séminaire de trois jours, « Explor'actif », organisé par les PLA Vézère-Auvézère et Pays de Tulle et destiné à faire découvrir les différentes facettes des territoires concernés (géographie, infrastructures, services, associations, etc.). « *Ce fut l'occasion de rencontrer de nombreux acteurs du territoire limousin. Ce séminaire, dont on pensait qu'il consisterait à quelques projections de diaporama, a dépassé toutes nos espérances.* » affirme le couple. « *On peut parler de véritables rencontres. Une sorte de première pierre à la construction de notre nouveau réseau professionnel et social* .» Ces dynamiques et ces actions d'accueil qui sont mises en œuvre, notamment par les Pôles Locaux d'Accueil aux portes du territoire de l'Agglo, permettent un accompagnement dédié aux nouvelles populations. L'Agglo a tout à gagner à s'en inspirer pour ses futures actions d'accueil et devra adapter ces outils et proposer des services « sur mesure » aux demandes des nouveaux arrivants sur son territoire.

BRÈVE

CUBLAC : UNE HALLE COUVERTE ET UN SENTIER D'INTERPRÉTATION

Dans le cadre du fonds de concours « Projet de territoire », l'Agglo va soutenir financièrement la construction d'une halle couverte à Cublac. Elle accueillera une vitrine d'exposition permanente sur l'histoire de la mine et sera le point de départ d'un sentier d'interprétation autour de cette même thématique.
Le coût prévisionnel des travaux de 242 330 euros HT sera subventionné par l'Agglo à hauteur de 76 176 euros.

TOUJOURS MIEUX VOUS INFORMER

L'Agglo poursuit la modernisation de sa communication avec la refonte de son site Internet. Un nouveau site qui sera plus convivial, plus interactif, plus riche que le précédent, avec une navigation plus intuitive. À l'ère de la mobilité, l'Agglo de Brive a opté pour une conception dite en «responsive design», c'est-à-dire qui adapte l'ergonomie du site à différentes tailles d'écran. Son administration est basée sur une technologie Open Source. Ce site va à la rencontre des habitants du territoire et se veut tourné vers leur quotidien tout en restant centré sur les domaines d'intervention de la communauté d'agglomération. Il s'adresse à tous les publics, professionnels et particuliers.
Avec cette nouvelle version, nous vous proposons un outil interactif ouvert à la participation en traitant des demandes d'information, en favorisant l'instauration d'un dialogue avec la collectivité. L'ensemble des services proposés continuera à s'étoffer pour mieux répondre à vos attentes et toujours mieux vous informer. www.agglo-brive.fr

TROIS DÉCHÈTERIES DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS

AFIN D'OPTIMISER LE TRI DE LEURS DÉCHETS, LES PROFESSIONNELS ONT DÉSORMAIS LE CHOIX ENTRE TROIS DÉCHÈTERIES QUI LEUR SONT DÉDIÉES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO.

Il existe trois déchèteries à destination des professionnels sur l'Agglo de Brive. Ils peuvent y déposer des encombrants, du carton, du papier, de la ferraille, des métaux, des pneus déjantés, de l'amiante liée, des déchets verts (tonte, branchage), du bois, du plastique, des équipements électriques et électroniques, des solvants, de la peinture, des aérosols, des gravats de démolition, etc.
Dans chacune des déchèteries, le personnel veille et conseille pour optimiser le tri et réduire les coûts.
En cas de doute sur la possibilité de déposer un certain type de déchets, il est possible de contacter les prestataires en amont. Voici les coordonnées de chacune des trois déchèteries pour professionnels de l'Agglo :

- **NCI Environnement** : située à Perbousie, route de Lissac, cette déchèterie est ouverte du lundi au jeudi de 6h à 16h45, et jusqu'à 17h45 le vendredi. Contact : 05 55 17 03 35.
- **SITA – « La déchèterie des professionnels »** : située sur la ZAC Ouest, 5 rue Alfred Deshors, elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Contact : 05 55 24 25 25.
- **Sorecfer** : située sur la ZAC Ouest, 4 rue Alfred Deshors, la déchèterie est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Contact : 05 55 92 20 29.

Veolia Environnement envisage également d'ouvrir une déchèterie pour les professionnels dans le courant du 1er trimestre 2013.

« LES JEUNES DE TUJAC ONT FAIT HONNEUR AU QUARTIER »

DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, L'AGGLO DE BRIVE A SOUTENU UNE ACTION D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DÉCLINÉE CES DERNIERS MOIS PAR LE TUCSS : DES JEUNES DE CETTE ASSOCIATION, DU CENTRE JACQUES CARTIER ET DU COLLÈGE JEAN MOULIN ONT PU VISITER DE MULTIPLES INSTITUTIONS EN CORRÈZE MAIS AUSSI À PARIS.

« *C'est injuste de voir parfois le quartier de Tujac être dénigré, notamment le collège Jean Moulin et le centre socioculturel Jacques Cartier* », déplore l'ancien enseignant et président du TUCSS Lucien de Carvalho. « *Ensemble, nous réalisons de beaux projets, comme, récemment, une action d'éducation à la citoyenneté. Cette action, menée par le TUCSS en partenariat étroit avec le collège Jean Moulin et le centre Jacques Cartier, était destinée à faire découvrir à 34 jeunes de Tujac le fonctionnement des institutions de la République.* »

Le projet a pris forme à travers de nombreuses visites : la mairie de Brive le 23 décembre, l'Agglo de Brive le 29 février, la préfecture de la Corrèze le 6 mars, le conseil général le 14 mars et la sous-préfecture briviste le 28 mars.

« *Les élus et représentants des institutions ont joué le jeu en échangeant avec mes jeunes. C'est une vraie satisfaction.* », se réjouit le président du TUCSS.

Le point d'orgue fut un séjour à Paris du 25 au 28 avril. Dans le cadre de la découverte des institutions, les jeunes, « *issus pour la plupart de familles en difficulté sociale* » explique Lucien de Carvalho, ont pu visiter l'Assemblée Nationale. La visite de la Comédie-Française, du centre technique du football de Clairefontaine et de monuments de la capitale ont complété le séjour. « *L'action visait à faire connaître les fondamentaux de la République et ses institutions, mais aussi à responsabiliser sur les droits et devoirs du citoyen. Le comportement des jeunes a été exemplaire tout au long du projet. Ils ont fait honneur à Tujac.* »

BRÈVES

CONTACT

Siège social :
Centre Jacques Cartier.
Bureau : 122 rue Pierre Chaumeil, 19100 Brive.
Téléphone : 06 79 69 80 44 et 06 22 90 90 85.
Courriel : tucss@cegetel.net

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le nombre de partenariats du TUCSS, institutionnels comme privés, ne cesse de croître. L'association rendra un hommage particulier à ceux qui leur permettent d'œuvrer au quotidien à l'occasion de l'assemblée générale du jeudi 15 novembre au collège Jean-Moulin.

UNE ASSOCIATION MULTI-ACTIVITÉS

L'association TUCSS (Tujac Culturel Social Sportif), née en 1975, est aujourd'hui une référence en matière d'aide à la scolarité, du CP à la Terminale. 35 enseignants bénévoles soutiennent quelque 150 élèves venus de Brive et de communes voisines, mais aussi une trentaine d'adultes souhaitant apprendre le français. Côté sports et culture, le TUCSS propose des activités comme le VTT, l'escalade, les échecs, la boxe éducative, l'escrime, le roller, le théâtre, les percussions et le hip-hop.
À noter un intéressant partenariat avec les Treize Arches qui permet à des familles en difficulté d'assister gratuitement à des spectacles de la saison culturelle.

BRÈVES

VARETZ

L'éminence cardiologique se retrouve à Varetz

À l'occasion de la 24ème journée corrézienne de la cardiologie en juin dernier, Varetz a accueilli d'éminents spécialistes. Une journée propice aux échanges entre médecins de plusieurs services extra départementaux et les généralistes corréziens.

Ecran géant d'information à Varetz

La mairie de Varetz a établi un partenariat publicitaire avec une société de communication de Brive pour réduire le coût de l'installation d'un écran géant. Il renseignera les habitants de 6h à 23h sur les informations et les manifestations de la commune. Le reste du temps, des messages publicitaires seront diffusés.

USSAC

Travaux pour la nouvelle école maternelle

Le projet de construction de la nouvelle école maternelle soutenu par l'État et le Département a vu sa première pierre posée le 12 octobre.

COSNAC

LANCEMENT D'UN JARDIN DE COCAGNE SUR LE BASSIN DE BRIVE

L'association les Amis du Pont du Saillant vient de créer une nouvelle activité pour l'insertion sociale et professionnelle : un jardin maraîcher biologique appelé Jardin de Cocagne. Il se situe sur le site du lycée agricole de Brive-Voutezac avec lequel l'association est en partenariat.
L'objectif principal de l'activité est l'accueil de personnes en rupture avec l'emploi. Ces adultes retrouvent ainsi un cadre de travail adapté et un accompagnement individualisé qui leur permet de construire un projet personnel. Les 8 jardiniers contribuent à la réalisation du maraîchage et des paniers ensuite redistribués chaque semaine aux adhérents de l'association. Les légumes sont cultivés dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique et sont récoltés à maturité en respectant le rythme des saisons. Le Jardin de Cocagne fonctionne par adhésion et abonnement.
Contact : tél : 05 55 85 08 74
mail : aps.jardin@orange.fr

DAMPNIAT

LE FOUR DE COIGNAC RESTAURÉ ET INAUGURÉ

Le samedi 4 août à Coignac, le four à pain a été inauguré, après avoir été restauré.

Daté de 1824, le four de Coignac symbolisait un lieu de rassemblement au temps où une partie du village se réunissait pour cuire le pain et diverses pâtisseries à partager. Poussé par l'envie de préserver ce patrimoine de proximité, la commune de Dampniat décide en 2011 d'entreprendre des travaux de restauration qui s'élèvent à 11 000 €. Grâce aux aides des collectivités et des donateurs, les travaux ont pu être financés à 100 % sans peser sur le budget communal.

SAINTE-FÉRÉOLE **VALIDÉ, LE PERMIS D'AMÉNAGER,** POUR LE LOTISSEMENT LE COLOMBIER PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. **CHOISI,** LE BUREAU D'ÉTUDES XAVIER ROMEU POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE **USSAC** **NOMMÉE** "IMPASSE DES ROSES", UNE VOIE SITUÉE À SAINT-ANTOINE-LES-PLANTADES. **ÉLABORÉ,** LE PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS. **RÉALISÉS,** LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE SAINT-ANTOINE. **MANSAC** **RÉAMÉNAGÉE,** LA BIBLIOTHÈQUE, AVEC DE NOUVEAUX DOCUMENTAIRES ET DES ROMANS INÉDITS. **MISE EN SÉCURITÉ,** LA ROUTE DE LARCHE QUI DEVIENDRA ZONE 30. **MISE EN SERVICE,** LA STATION D'ÉPURATION – **ACHEVÉS,** LES TRAVAUX

VOUTEZAC

BRIVE-VOUTEZAC : LE SAVOIR VERT

L'EPLEFPA (Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) Brive-Voutezac, pôle de compétence régional reconnu dans les domaines de l'horticulture, l'arboriculture, l'aménagement paysager, le commerce des végétaux et la fleuristerie, est constitué de trois centres distincts : un lycée (365 élèves), une exploitation horticole et un centre départemental de formation d'apprentis (228 apprentis).
Répondant aux cinq missions de l'enseignement agricole (formation, animation, insertion, coopération internationale, développement), l'établissement a tissé de nombreux partenariats avec le monde professionnel, associatif, institutionnel tant dans son territoire qu'à l'étranger. La dynamique de projet ne faiblira pas pour cette nouvelle année scolaire. L'établissement situé sur la commune de Voutezac s'est engagé depuis 2007 dans une démarche d'Agenda 21 scolaire.
www.legta-briveobjat.fr/

CUBLAC

LE CAUE CHOISIT CUBLAC

L'assemblée générale du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) s'est tenue à Cublac. Cet organisme donne ses conseils auprès des communes du département. Le choix de Cublac ne doit rien au hasard. La commune a sollicité les services du CAUE pour l'accompagnement à l'élaboration du Plan d'aménagement du bourg depuis la phase diagnostic. Cet organisme s'occupe également de la commune par sa contribution au plan local d'urbanisme ainsi que le cahier des charges du projet de construction d'une halle espace d'interprétation de l'activité minière de Cublac. Au cours de cette journée, trois thématiques ont été évoquées à Cublac : l'aménagement du bourg (espaces publics et bâtiments), les documents d'urbanisme (orientation d'aménagement et de programmation) et le développement touristique (espace d'interprétation et de sentiers).

COSNAC

IMPLANTATION D'UN PÔLE COMMERCIAL À COSNAC

D'anciennes granges ont été réhabilitées pour accueillir un pôle commercial sur la commune de Cosnac, en partenariat avec Territoires 19. Il permettra de redynamiser la commune, d'offrir aux habitants des commerces de proximité et de compléter l'offre de service (pharmacie, groupe médical) déjà développé sur la commune. Une supérette vient d'être inaugurée, en attendant l'arrivée d'un boulanger-patissier en décembre.

SAINTE-FÉRÉOLE

BRÈVE

Le four d'Aujol rénové

Le four situé sur le village d'Aujol était un élément clé de la vie paysanne mais avait subi les affres du temps. L'action conjointe du CAUE, du Conseil général, de la commune et du groupe patrimoine a permis de le restaurer, à la grande satisfaction des habitants qui pourront s'en servir de lieu de convivialité pour leurs prochaines fêtes.

D'ASSAINISSEMENT AU BOURG. **NOAILLES ACTÉE,** L'ADHÉSION DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) POUR UNE AIDE TECHNIQUE POUR LES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION OU DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE. **CUBLAC MISE AUX NORMES** PAR UN ORGANISME SPÉCIALISÉ, L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DE LA SALLE DU 3ÈME ÂGE. **RÉALISÉS,** LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE DE LA LIBERTÉ (CÔTÉ AYEN), LA VALETTE, LA MORÉTIE, RUE PIERRE ET MARIE CURIE ET DIFFÉRENTS CHEMINS RURAUX À LA ROCHETTE. **BRIVE PUBLIÉS,** DEUX NOUVEAUX GUIDES D'INFORMATION À DESTINATION DES JEUNES : "MA VIE, MODE D'EMPLOI" ET "DESTINATION EUROPE".

L'AGENDA

OCT-DÉC 2012

THOMAS DUTRONC À BRIVE

Samedi 13 octobre 2012 à 20h30, concert de Thomas Dutronc à l'Espace des 3 Provinces. « Silence on tourne, on tourne en rond ». Un concert qui fait « pétiller » le moral ! La vente des billets est ouverte au Service Information Jeunesse– Place Jean-Marie Dauzier à Brive, tél : 05 55 23 43 80, et en ligne sur les sites FNAC ou TICKETNET, ou dans les magasins CARREFOUR et CULTURA.

TARIF NORMAL : 39 € - TARIF RÉDUIT : 25 € - TARIF CE : 37 €

Vendredi 12 octobre
◎ MALEMORT
THÉÂTRE : MOBYLETTE
Le Majestic à 15h et 20h30

Samedi 13 octobre
◎ BRIVE
CONCERT DE THOMAS DUTRONC
Espace des Trois Provinces à 20h30

◎ MANSAC
CONFÉRENCE SUR LES CHAMPIGNONS AVEC BENOIT PEYRE
Salle polyvalente à 15h

Samedi 13 et dimanche 14 octobre
◎ SAINTE-FÉRÉOLE
EXPOSITION DE JOUETS ET DE FIGURINES

Dimanche 14 octobre
◎ MALEMORT
BOURSE AUX JOUETS ET TOUTE COLLECTION
Salle polyvalente

◎ MANSAC
FOIRE D'AUTOMNE ET «VIDE-CHAMBRES D'ENFANTS»
Place du 19 mars

REPAS ENTRECÔTE
Salle polyvalente à 12 h

Samedi 20 et dimanche 21 octobre
◎ VOUTEZAC
DÉFIS VÉZÈRE LA LOMBERTIE
Oxygène Sports Nature (05 55 84 73 54)

Samedi 20 octobre
◎ CUBLAC
SOIRÉE MUSETTE

◎ BRIVE
PINOCCHIO
Théâtre municipal à 18h

Jeudi 25 octobre
◎ BRIVE
CONCERT MUSIQUE DU MONDE : ROKIA TRAORÉ
Théâtre municipal à 20h30

Dimanche 28 octobre 2012
◎ CUBLAC
RANDONNÉE PÉDESTRE ORGANISÉE PAR «CUBLAC PAR SES CHEMINS»

Mercredi 7 et jeudi 8 novembre
◎ BRIVE
DREYFUS DEVOS
Théâtre municipal à 20h30

Vendredi 9 au dimanche 11 novembre
◎ BRIVE
FOIRE DU LIVRE
Halle Georges Brassens

Vendredi 9 novembre au mardi 13 novembre
◎ MANSAC
EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE, «AUTOUR DE L'IMAGE»
Salle polyvalente

Dimanche 11 novembre
◎ ALLASSAC
STAGE DE PATCHWORK
Salle des fêtes

Lundi 12 novembre
◎ BRIVE
LUNDIS DE L'HABITAT :
échanges autour du thème «Construire avec la nature» avec Yves Perret, architecte
Musée Labenche à 18h

Du mardi 13 au jeudi 15 novembre
◎ BRIVE
ICEBERG, SPECTACLE POUR ENFANTS
Théâtre municipal à 9h, 10h15 et 15h

Jeudi 15 novembre
◎ BRIVE
LA PETITE
Théâtre municipal à 20h30

Vendredi 16 novembre
◎ TURENNE
SOIRÉE BEAUJOLAIS
Chapelle des Capucins à 19h30

Samedi 17 novembre
◎ MANSAC
CHOUCROUTE DU COMITÉ DES FÊTES
Salle polyvalente à 20h

Dimanche 18 novembre
◎ VOUTEZAC
BOURSE AUX JOUETS
Salle des rosiers

◎ BRIVE
FOIRE AU MIEL
Halle Georges Brassens

Mardi 20 novembre
◎ BRIVE
CIRQUE-VIDÉO-MUSIQUE : SINGULARITÉS ORDINAIRES
Théâtre municipal à 20h30

Samedi 24 novembre
◎ VOUTEZAC
VIDE JARDIN DE LA SAINTE-CATHERINE
Place du pont du Saillant de 14h30 à 17h30

◎ BRIVE
CONCERT JAZZ : SHAI MAESTRO TRIO
Théâtre municipal à 20h30

◎ USSAC
POULE AU GIBIER
Salle polyvalente

Dimanche 25 novembre
◎ CUBLAC
BAL DES CATHERINETTES ORGANISÉ PAR «LES AMIS DU TEMPS LIBRE»
Salle polyvalente à 14h

◎ USSAC
BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS POUR ENFANTS
Salle polyvalente à 14h

Jeudi 29 et vendredi 30 novembre
◎ BRIVE
THÉÂTRE-DANSE: LE QUAI DES OUBLIÉS
Théâtre municipal à 20h30

Samedi 1er décembre
TÉLÉTHON ORGANISÉ SUR LES COMMUNES DE L'AGGLO

Samedi 1er décembre
◎ VOUTEZAC
POULE AU GIBIER DE LA SAUMONÉE VOUTEZACOISE
Contact M. Bugeat : 05 55 25 95 10

◎ BRIVE
TRAVERSÉE
Théâtre municipal à 14h30 et 20h30

Jeudi 6 décembre
◎ BRIVE
CONCERT : QUATUOR BÉLA/ IMPRESSIONS D'AFRIQUE
Théâtre municipal à 20h30

Vendredi 7 décembre
◎ VARETZ
CONCERT : QUATUOR BÉLA - BACH-HUS
Espace Colette à 20h30

◎ BRIVE
JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA MAISON DE L'HABITAT

Samedi 8 décembre

◎ BRIVE
FOIRE GRASSE – FOIRE DES CHAPONS
Halle Georges Brassens

◎ BRIVE
VENTE AU SAC VET'AIME

◎ TURENNE
CONCERT : QUATUOR BÉLA – BACH-HUS
Chapelle des Capucins à 20h30

◎ USSAC
REPAS EN FAVEUR DU TÉLÉTHON
Salle polyvalente

Jeudi 13 et vendredi 14 décembre

◎ BRIVE
LA NUIT DES ROIS
Théâtre municipal à 20h30

Dimanche 16 décembre

◎ VARETZ
CHANTS ET MUSIQUES POUR LE TEMPS DE L'AVENT EN ALLEMAGNE, LETTONIE ET FRANCE
Eglise de Varetz à 17h

Mardi 18 décembre

◎ BRIVE
SPECTACLE JEUNESSE : LA MUSE À LA COQUE
Théâtre municipal à 14h30

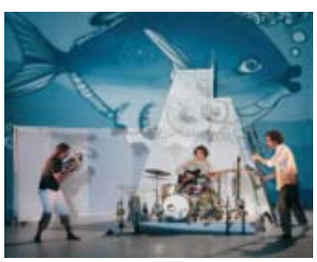

Mercredi 19 décembre

◎ BRIVE
SPECTACLE JEUNESSE : LA MUSE À LA COQUE
Théâtre municipal à 15h

Dimanche 23 décembre

◎ CUBLAC
RANDONNÉE PÉDESTRE ORGANISÉE PAR «CUBLAC PAR SES CHEMINS»

10 ANS AGGLO de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'AGGLO EN CHIFFRES

16 COMMUNES, **82 368** HABITANTS, **34 616** HECTARES. **297 100** DÉPLACEMENTS PAR JOUR, TOUS MODES CONFONDUS (VOITURE, TRANSPORT COLLECTIF, MARCHE, VÉLO…), DONT **222 825** EN VOITURE ! **52 750** EMPLOIS.

> ALLASSAC
3 823 habitants
Tél. Mairie : 05 55 84 92 38
www.allassac-correze.com

> BRIVE-LA-GAILLARDE
51 079 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 39 39
www.brive.net

> COSNAC
2 949 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 81 70
www.commune-cosnac.fr

> CUBLAC
1 706 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 22 89
www.cublac.correze.net

> DAMPNIAT
671 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 70 21
www.dampniat.com

> LA CHAPELLE-AUX-BROCS
386 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 98 00

> MALEMORT-SUR-CORRÈZE
7 493 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 16 88
www.malemortsurcorreze.com

> MANSAC
1 407 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 21 54
www.mansac.correze.net

> NOAILLES
837 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 80 88
www.noailles.correze.net

> SAINT-VIANCE
1 676 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 01 82
www.saint-viance.info

> SAINTE-FÉRÉOLE
1 794 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 78 00
www.sainte-fereole.fr

> TURENNE
816 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 91 15
www.turenne.fr

> USSAC
3 738 habitants
Tél. Mairie : 05 55 88 17 08
www.ussac.fr

> VARETZ
2 161 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 06 19
www.varetz.com

> VENARSAL
471 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 73 78

> VOUTEZAC
1 361 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 06 47
www.voutezac.correze.net

POUR CONTACTER NOS SERVICES :

Eau et assainissement : 05 55 74 70 15
Transports : 05 55 74 93 81
Maison de l'habitat : 05 55 74 08 08
Stratégie territoriale & Habitat : 05 55 74 99 20
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : 05 55 74 37 44

Ecrivez-nous…

Envoyez-nous vos questions ou vos suggestions par mail :
contact@agglo-brive.fr ou par courrier : Agglo de Brive – Service communication
9 avenue Léo Lagrange, BP 103, 19103 Brive

www.agglo-brive.fr

Ingénieur spécialisé en cartographie et chargé de la mise en place de la politique de haut débit sur l'Agglo, Jérôme Pesteil fut aussi, en interne, le réparateur des petits pépins informatiques. Rencontre avec un agent multicartes redoutablement efficace.

UN ATOUT DANS LE JEU DE(S) CARTE(S)

Un amoncellement d'écrans d'ordinateurs, de claviers, de haut-parleurs et d'imprimantes. Derrière cette montagne de technologie, un bureau. Derrière le bureau, une silhouette longue et fine. Sur la chaise, Jérôme Pesteil, cartographe, chargé du dossier haut débit et, jusqu'en septembre dernier, gestionnaire du parc informatique de l'Agglo.

Ce natif de Saint-Céré possède une énergie folle trahie par son haut débit de paroles, sa gestuelle virevoltante et son pas de course au moindre déplacement. Sous son crâne haut perché, là aussi ça dépote ! Les neurones parfaitement connectés, Jérôme Pesteil défend, en collaboration avec le syndicat mixte Dorsal et son délégataire Axione Limousin, les intérêts de l'Agglo pour la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement numérique et le déploiement imminent du FTTH (Fiber To The Home – « La fibre optique jusqu'à la maison »).

« *J'ai été recruté en 2005 en qualité d'ingénieur en Système d'information géographique. Ma mission consistait, et consiste encore, à intégrer un maximum de données (photographies aériennes, cadastres, réseaux, zones inondables, etc.) à une cartographie informatisée de l'Agglo. Ces informations facilitent le travail technique des agents et permet aux communes d'avoir des éléments, parcelle par parcelle, utiles pour la gestion quotidienne de leur territoire comme pour la prise de décision.* »

Pour comprendre comment Jérôme Pesteil a pu se passionner pour la cartographie, il faut jeter un œil dans le rétroviseur. Dans ses passions comme dans son histoire familiale, le lien physique à la Terre revient sans cesse : petit-fils de mineurs du Nord de la France et fils de jardinier, Jérôme pratique l'escalade et se plaît à cueillir les champignons à ses heures perdues. Pas surprenant que le jeune homme se soit passionné pour l'étude de la surface de la Terre : la géographie.

Après l'obtention d'une maitrise de géographie en 1995, le jeune diplômé rejoint un établissement public territorial, Epidor, à Castelnau-la-Chapelle, en Dordogne, spécialisé dans la gestion raisonnée des cours d'eau. « *Ces 20 mois m'ont permis de préparer un DEA tout en travaillant sur la gestion du bassin versant de la Dordogne* ». Pour l'anecdote, Jérôme avait alors, dans sa chambre, une trappe qui s'ouvrait sur… un bassin à carpes ! Signe du destin ? Toujours est-il que Jérôme consacrera la suite de ses études aux rivières, spécialisation géomorphologie fluviale. Devenu enseignant-chercheur à la faculté de Pau, il préparera une thèse – « *toujours en stand by* » confesse-t-il – sur les mouvements du lit de l'Adour sur les 50 dernières années. Juste avant, il avait rencontré son *alter ego*, Florence. Professeur agrégé de géographie au lycée d'Arsonval et spécialisée dans l'anthracologie (l'étude des charbons de bois en contexte archéologique ou dans les couches naturelles), elle deviendra sa compagne. De cette union sont nés Liliola, 9 ans, et Audelin, 6 ans. Désormais solidement enracinée à deux pas de Brive, la famille consacre la plupart de ses sorties à des balades dans la nature.

> « Ma mission consiste, à recueillir un maximum de données pour les intégrer à une carte informatisée de l'Agglo. »

Au sein de la collectivité, Jérôme Pesteil, plus motivé que jamais, va poursuivre ses missions tout terrain sur les chemins de la cartographie et des autoroutes de l'information.

Depuis le 1er septembre, deux nouveaux agents, Cynthia Alvès et Frédéric Canovas, sont venus renforcer le service. Ainsi épaulé, Jérôme Pesteil peut recentrer son activité sur la cartographie et la mise en place du Très haut débit pour les habitants et les entreprises.